



1621 : Tête pour machine à fileter 2" – 4"

DESCRIPTION

Destinée à la réalisation des filetages « gaz » avec étanchéité dans le filet suivant NFE 03.004 conforme à ISO/7.

Les tubes doivent être conformes aux normes EN 10255 S et EN 10255 W (ancienne norme NFA 49115 et NFA 49145 série moyenne et forte) ; seuls les tubes série légère (ou "Tarif 1" et "Tarif 2") sont déconseillés.



*Livrée sans jeu de peignes.

Désignation	Capacité "	Pour machine	Ouverture	kg	REF
BSPT - NPT Droite *	1/4 - 3/8	162120/40	Manuel	3,700	162150
BSPT - NPT Droite *	1/2 - 2	162120/40	Auto	6,000	162151
BSPT Droite *	2.1/2 - 4	162140	Auto	10,000	162152
NPT Droite *	2.1/2 - 4	162140	Auto	10,000	162153